



Mr Jean Luc PERAT
Député du nord-conseiller gal du nordconseiller municipal d'Anor
28 av de la gare
59440 AVESNES SUR HELPE

Saint Laurent Blangy, le 11 janvier 2011

V/Réf:

Monsieur le Député,

En 2010, nous avons attiré votre attention et sollicité votre soutien sur deux sujets qui portaient préjudice au fonctionnement des CUMA :

- 1. Les seuils de nomination d'un commissaire aux comptes agréé excessivement bas ;
- 2. Le projet d'assujettir les coopératives agricoles à la Contribution Foncière des Entreprises.

Grâce à votre intervention, le décret qui relève les seuils de nomination des commissaires aux comptes pour les coopératives agricoles est paru le 28 décembre 2010. De même, la Commission Mixte paritaire des députés et sénateurs a unanimement rejeté le 13 décembre dernier les amendements portant atteinte au régime fiscal des Coopératives Agricoles.

Au nom des 220 CUMA du Nord/Pas-de-Calais et de leurs 5000 adhérents, nous tenons à vous adresser nos très sincères remerciements pour votre intervention en faveur de la défense des coopératives agricoles et des CUMA.

Les CUMA représentent un réseau de coopératives de proximité. Ancrées sur un territoire rural, elles génèrent du dynamisme, contribuent à l'amélioration de la compétitivité des exploitations agricoles et développent la solidarité.

Vous renouvelant nos remerciements, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fédération Régionale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole

Marine and the Sandara Marine

Cité de l'agriculture – 8P 80039 56 avenue Roger Salengro 62051 SAINT LAURENT BLANGY Cedex

> Tél.: 03 21 60 57 53 Fax: 03 21 60 57 55

E-mail: nord.pas-de-calais@cuma.fr http://www.nordpasdecalais.cuma.fr

Le Président,

Jean Marc CAPET

Cultivons ensemble notre territoire